

20 août 05

Montréal

6211-06-075

Bape,  
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission  
575, rue st-Amable, bur.2.10  
Québec,  
GIR 6A6

### NON AU TRACÉ JEAN-LEMAN

Monsieur

Je voudrais comprendre...Avez-vous engagé des consultants? Si oui, combien ça vous a coûté ? Et combien ça vous coûtera-t-il encore ? Pour vous faire dire que ça serait l'idéal d'acheter un terrain agricole et de détruire une partie d'un boisé ? Pour faire construire un tronçon qui obligerait les utilisateurs à faire un détour de 8 km sur ce fameux tronçon ?

Alors que la 132 pour la 30 est là toute prête, elle vous attend. Pas de boisé à détruire, pas de terrain agricole à acheter, pas d'environnement à saboter, pas de pollution, pas de bruit, moins de poussière pour nos poumons et à bien y penser vous auriez même pu vous passer des consultants, de cette façon vous auriez eu assez d'argent pour terminer la 30 sur la 132  
Heu....Disons en 2003 ? Oups, désolée nous sommes déjà en 2005

Conclusion : Il y a 2 choix,

1<sup>e</sup> choix : Payer, payer, payer pour la 30 tronçon Jean-Leman

2<sup>e</sup> choix : Sauver une zone agricole, un boisé, la qualité de vie des gens de Candiac et des environ, moins de pollution par le bruit, par les gaz, prendre un chemin déjà existant qui est plus rapide pour se rendre aux différents ponts, économiser de l'argent et quoi encore.....

Je suis persuadée que je n'ai pas encore trouvé tous les arguments positifs pour que la 30 soit où elle devait être au départ, soit sur la 132, il y en a tellement. Les citoyens veulent un environnement sain dans la mesure du possible, nous savons tous que la 30 doit passer par la 132, mais elle ne doit surtout pas passer par des terres agricoles ni par un boisé. Alors c'est NON pour la 30 Tronçon Jean-Leman mais c'est OUI pour la 30 sur la 132

A bon entendeur, salut

